



**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-40**

L'an deux mille vingt,  
Le 25 septembre 2020 à 18 h 30,

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

**Date de convocation :** Le 21 septembre 2020  
**Date d'affichage :** Le 21 septembre 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers**

Étaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Émilie LISSE, Jean DIDIER, Patrick GOMEL, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, David NOËL, Sylvianne CORNET, Julien DIEU

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Émilie LISSE
- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Michèle CAFFIER est nommé secrétaire de séance.

**Modification de la Délibération n°2020-21 portant sur la désignation d'un délégué au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale**

**Cette délibération annule et remplace la délibération n°2020-21.**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la Sous-Préfecture évoquant la délibération n°2020-2 où les membres du Conseil Municipal avait désigné un titulaire et un suppléant au sein du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Un seul représentant doit être désigner.

Monsieur le Maire précise que Monsieur Bernard MOUSSAY est désigné comme représentant au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention) désigne M Bernard MOUSSAY représentant au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

DÉPOSÉ A LA  
SOUS-PRÉFECTURE

LE

06 OCT. 2020



Le Conseil Municipal : les Membres présents,  
Fait et délibéré à La Capelle-les-Boulogne,  
le 25 septembre 2020

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.



Certifié et rendu exécutoire le :

12 OCT. 2020

